

Dinan, le 8 juillet 2022

**Direction pilotage administratif  
et relations aux communes**

Suivi par : Service des Affaires juridiques

[assemblees@dinan-agglomeration.fr](mailto:assemblees@dinan-agglomeration.fr)

Tel : 02 96 87 77 92

**Mesdames, Messieurs les  
Conseillers Communautaires  
titulaires et suppléants  
de Dinan Agglomération**

Objet : Convocation au Conseil Communautaire du lundi 18 juillet 2022

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu le :

Lundi 18 juillet 2022 à 18 H 30

Salle du Conseil  
8 Bd Simone Veil  
22100 DINAN

Vous trouverez ci-joint :

- L'ordre du jour,
- L'essentiel du Conseil,
- Le dossier de séance,
- Les délibérations et annexes,
- Un modèle de procuration de vote (si nécessaire).

Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à la séance, vous disposez de la faculté de donner procuration à un autre élu, le cas échéant à votre suppléant, ou à un autre élu titulaire. Dans tous les cas, cette délégation doit être formalisée par un pouvoir qui doit être adressé et réceptionné au secrétariat des assemblées ([assemblees@dinan-agglomeration.fr](mailto:assemblees@dinan-agglomeration.fr)) avant la séance. La transmission par mail en PDF est conseillée.

En l'état actuel du droit, un même membre de l'assemblée peut être porteur de deux pouvoirs et l'assemblée délibère valablement si un tiers de ses membres est présent<sup>1</sup>.

Je vous remercie, lors de cette réunion, de bien vouloir respecter les gestes de distanciation physique.

Votre accueil sera assuré dès 18h00.

En cas de départ en cours de séance, je vous invite à le signaler au secrétariat de l'Assemblée et à rapporter la carte de vote.

A l'issue de la réunion, j'aurai le plaisir de vous accueillir pour un cocktail dinatoire, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président  
Arnaud LECUYER



<sup>1</sup> Loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire en sa version modifiée par la loi du 10 novembre 2021 relative à la gestion de la sortie de la crise sanitaire.



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du lundi 18 juillet 2022 à 18H30,  
Salle du Conseil - 8 Bd Simone Veil- DINAN

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

01 - Etat des décisions du Président du 1er juin au 30 juin 2022

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

02 - Délibérations du Bureau Communautaire du 20 juin 2022

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

03 - Procès-verbal du Conseil Communautaire du 27 juin 2022

Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

MOBILITES

04 - Mobilités - Contractualisation avec la Région Bretagne - Convention -  
Approbation

Rapporteuse : Madame Anne-Sophie GUILLEMOT

05 - Mobilités - Marché d'exploitation du réseau de transports publics urbain  
Dinamo 2022-2030- Signature

Rapporteuse : Madame Anne-Sophie GUILLEMOT

FINANCES

06 - Attribution de la dotation de solidarité communautaire 2022

Rapporteuse : Madame Suzanne LEBRETON

07 - Pacte Fiscal et Financier Solidaire - Reversement de la taxe d'aménagement

Rapporteure : Madame Suzanne LEBRETON

08 - Contrat départemental de territoire 2022 et Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) 2022 - Cotisation

Rapporteure : Madame Suzanne LEBRETON

09 - Fonds de concours 2021-2027 - Attribution

Rapporteure : Madame Suzanne LEBRETON

## CULTURE

10 - Conservatoire à rayonnement intercommunal - Danse à l'école - Projet

Rapporteur : Monsieur Didier IBAGNE

11 - Saison culturelle 2022 - 2023 - Tarifs des spectacles

Rapporteur : Monsieur Didier IBAGNE

## SPORT

12 - Sport - Tarifs - Année 2022- 2023

Rapporteur : Monsieur Jérémy DAUPHIN

## ENVIRONNEMENT

13 - Labellisation niveau 2 Climat Air Energie

Rapporteur : Monsieur Philippe LANDURE

## TRAITEMENT ET VALORISATION DES DECHETS

14 - Prévention des déchets - Economie circulaire - Contrat d'Objectifs Territorial (COT)

Rapporteur : Monsieur Gérard VILT

15 - Déchèteries - Défi Val-Vert : valorisation des déchets végétaux des communes - Attribution aux communes de Quévert, Brusvily, Saint-Maden, Dinan-Léhon, Saint-André-des-Eaux  
Rapporteur : Monsieur Gérard VILT

|                         |
|-------------------------|
| ADMINISTRATION GENERALE |
|-------------------------|

16 - Vie démocratique - Représentations au sein des organismes extérieurs - Actualisation  
Rapporteur : Monsieur Arnaud LECUYER

|                     |
|---------------------|
| RESSOURCES HUMAINES |
|---------------------|

17 - Modification du tableau des emplois permanents  
Rapporteure : Madame Suzanne LEBRETON

18 - Mandatement du Centre de Gestion des Côtes d'Armor pour la mise en concurrence du contrat groupe d'assurance statutaire  
Rapporteure : Madame Suzanne LEBRETON